

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat de Tickets et de produits dérivés liés à l'évènement Occitan Championship series qui se déroulera le 24 septembre 2016 au Zénith situé 11 Avenue Raymond Badiou - 31300 Toulouse, vendues par *la SAS DEMING (le Prestataire)* aux visiteurs (*les Clients ou le Client*) sur son site Internet "*occitan-championship-series.com*".

Les caractéristiques principales de la vente de ces Tickets sont présentées sur le site internet "*occitan-championship-series.com*". Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Ticket et de produits dérivés est de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

*59, avenue Etienne BILLIERES – Appartement 44
31 300 Toulouse*

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables par d'autres circuits de distribution de Tickets. Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

*59, avenue Etienne BILLIERES – Appartement 44
31 300 Toulouse*

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par *la SAS DEMING* constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par *la SAS DEMING* et conclues avec les Clients via le site Internet "*occitan-championship-series.com*".

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

ARTICLE 2 – Commandes

Le Client sélectionne sur le site le pack qu'il désire commander, selon les modalités suivantes : le client choisit un des trois packs proposés avant de procéder au paiement.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et font l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande par le Client. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La vente de Tickets ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Prestataire, par courrier électronique - et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Toute commande passée sur le site internet "*occitan-championship-series.com*" constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

La SAS DEMING se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le nombre de places susceptibles d'être vendues par Client est limité à 10.

ARTICLE 3 – Tarifs

Les packs proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet "*occitan-championship-series.com*" lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire :

- Un pack "Argent" à 30 €
- Un pack "Or" à 50 €
- Un pack "Diamant" à 100 €

Les prix sont exprimés en Euros TTC, étant précisé que le montant indiqué sur le site internet est exprimé en TTC et que le détail HT et TTC apparaîtra sur la facture.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet "*occitan-championship-series.com*", le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client au moment de la passation de la commande.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au moment de la passation de la commande par le Client, selon les modalités précisées à l'article «Commandes» ci-dessus, par voie de paiement sécurisé (par carte bancaire).

Les données de paiement sont échangées de façon chiffrée grâce à une API fournie par le prestataire bancaire. Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Tickets commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

ARTICLE 5 - Fourniture des Tickets

Dès confirmation de la commande, le Client recevra par voie électronique un e-mail contenant le Ticket numérique (dans le corps du message ou en pièce jointe) à imprimer à domicile sur papier A4.

Chaque Ticket codé est muni d'un code barre unique qui permet d'accéder à l'Evènement. Une seule personne peut accéder à l'Evènement avec un Ticket. De fait, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un ticket valide, seule la première personne détentrice du Ticket pourra accéder à l'Evènement. Le Client demeure responsable de l'utilisation qui est faite de son Ticket.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir consécutivement les Tickets commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.

Si les Tickets commandés n'ont pas été fournis suite à la commande, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L138-2 et L138-3 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

L'identification du Prestataire est la suivante :

- Nom - Dénomination : *DEMING*,
- Forme sociale : *Société par actions simplifiées (SAS)*,
- Capital social : *10 000 euros*,
- Siège social : *59 avenue Etienne Billières (Appartement 44) – 31 300 Toulouse*,
- Numéro d'immatriculation : *814 266 102 RCS Toulouse*.

ARTICLE 6 - Droit de rétractation

En application des dispositions de l'article L121-21-8 du Code de la consommation, et compte tenu de la nature des services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon ferme et définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Prestataire

7.1 Annulation – Report de l'Evènement

En cas d'annulation, de report, d'interruption, de modification de l'Evènement, le remboursement sera de la seule décision de l'organisateur et sera soumis aux seules conditions de l'organisateur de l'Evènement.

Si l'Evènement auquel le Ticket donne accès est définitivement arrêté en cours et reporté à une autre date, le Ticket donne accès à l'Evènement reporté.

7.2 Perte – Vol de Tickets

Le détenteur du Ticket est seul responsable de celui-ci. Un Ticket ne peut être ni remboursé, même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation et de décision de l'organisateur du remboursement des Tickets.

Le client devra apporter des éléments probants (tels qu'une déclaration de police en cas de vol) pour pouvoir obtenir un duplicata de ticket.

Un Ticket ne peut être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.

7.3 Incident – Préjudice

La SAS DEMING décline toute responsabilité quant au préjudice qui serait subi par toute personne du fait de tout incident survenu à l'occasion de l'Evènement organisé au Zénith de Toulouse, sauf en cas de faute lourde prouvée à son encontre.

ARTICLE 8 - Informatiques & libertés

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site internet "*occitan-championship-series.com*" a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet "*occitan-championship-series.com*" est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 10 - Droit applicable & Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites, et qui n'auraient pu être résolues entre le vendeur et le client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 12 - Information précontractuelle & Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 121-17 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et du Service concerné ;
- le prix des Services et des frais annexes éventuels ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les informations relatives au droit de rétractation (existence, absence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes ;
- les moyens de paiement acceptés.